

Conservatoire de Rouen

Année 2025-2026 - GRILLE TARIFAIRE

Frais de dossier	
- Elèves en cursus horaires aménagés	90€
- Elèves en cursus horaires traditionnels	30€
Droit de partition <i>Sauf pour les élèves danseurs ne suivant pas le cours de FM danseurs et comédiens</i>	12€
Mise à disposition d'instrument (sous réserve des disponibilités)	
Rouennais	10€/mois (8,33€ hors taxe)
Non rouennais	15€/mois (12,5€ hors taxe)

MONTANT ANNUEL DES TARIFS					
		Elèves en cursus HA, S2TMD	Elèves en cursus HT		
	QF	Toutes origines géographiques	Rouennais	Métropolitain	Hors Rouen et Métropole
Tarif A Cursus complet (musique ou danse) en 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	Inférieur à 515	-	66€	771€	
	516 à 625	-	126€		
	625 à 850	-	182€		
	851 à 1150	-	275€		
	1151 à 1600	-	342€		
	1601 à 2309	-	429€		
	Supérieur à 2309	-	528€		
Tarif B Cursus complet (musique ou danse) en 3 ^{ème} cycle	Inférieur à 515	-	76€	76€	848€
	516 à 625	-	144€	144€	
	625 à 850	-	198€	198€	
	851 à 1150	-	292€	292€	
	1151 à 1600	-	377€	377€	
	1601 à 2309	-	472€	472€	
	Supérieur à 2309	-	584€	584€	
Tarif C Cursus complet (musique, danse ou théâtre) en cycle spécialisé (CS) et cycle préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur (CPEES)	Inférieur à 515	-	88€	88€	936€
	516 à 625	-	157€	157€	
	625 à 850	-	220€	220€	
	851 à 1150	-	337€	337€	
	1151 à 1600	-	418€	418€	
	1601 à 2309	-	523€	523€	
	Supérieur à 2309	-	645€	645€	
Tarif D Cursus en cycle initial de théâtre Ou discipline supplémentaire en dehors du cursus ou pratique collective seule (orchestre, chœurs, ensembles...)	Inférieur à 515		33€	385€	
	516 à 625		63€		
	625 à 850		91€		
	851 à 1150		137€		
	1151 à 1600		171€		
	1601 à 2309		214€		
	Supérieur à 2309		264€		
Licence d'interprète Master de composition	Exonération des droits au Conservatoire <i>partenariat avec l'Université de Rouen</i>				

Conditions particulières

- La détermination du quotient familial se fait uniquement sur présentation de justificatif. Sans production de justificatif, les familles se voient appliquer le tarif de la tranche la plus haute.
- Le tarif rouennais ou métropolitain n'est applicable qu'aux seuls élèves justifiant leur domiciliation avant l'édition de la facture des droits annuels. Les élèves métropolitains à partir du 3ème cycle bénéficient d'un tarif spécifique en raison de la participation financière de la Métropole comme soutien aux enseignements des élèves en cycles supérieurs au Conservatoire. Les élèves en cursus CPES bénéficient du tarif rouennais quel que soit leur domiciliation (agrément du Ministère de la Culture).
- Le tarif D rouennais s'applique aux élèves justifiant d'une inscription dans un établissement du réseau DEMR (CRD de Dieppe, Grand et Petit Couronne, Evreux, Le Havre) ainsi qu'aux écoles de musique de Rouen, aux professeurs de l'établissement.
- Une dégressivité de 20% s'applique à partir du 2^{ème} enfant pour les élèves rouennais et/ou en cursus HA et S2TMD

Règlement des droits d'inscription

Les droits d'inscription sont annuels et payables soit en une seule fois par chèque, espèces ou paiement en ligne, soit mensuellement par prélèvement automatique.